

CONSULTATIONS ANNUELLES HCR-ONG EN 2010

Résultats de l'enquête menée auprès d'organisations nationales participant aux consultations

Dans le cadre de la préparation de la session sur le partenariat qui aura lieu lors des Consultations annuelles avec les ONGs, l'Unité interinstitutions du HCR a conçu un questionnaire pour identifier les défis, les obstacles et les attentes des organisations nationales travaillant avec le HCR ou avec d'autres organisations internationales.

Ce questionnaire a été envoyé à 39 organisations nationales travaillant dans 29 pays en Afrique, en Asie, en Europe, au Moyen Orient et en Amérique du Sud. 30 organisations ont répondu à ce questionnaire ce qui représente 77% des organisations interrogées. Lors de cette consultation chaque organisation a consulté d'autres partenaires travaillant dans la même région afin de donner une réponse collective aux questions posées. Au total, 98 organisations nationales ont été impliquées dans ce processus.

Questions et réponses

Question 1)

Quels sont les défis de travail auxquels vous faites face dans des situations où la présence des institutions des Nations Unies est peu importante et où existe un manque de sécurité et d'état de droit)

En l'absence d'institution des Nations Unies, quel type de soutien principal est demandé pour continuer à opérer dans ces situations d'insécurité?

Les principaux défis auxquels font face ces organisations sont les atteintes aux droits humains, le non respect des droits des groupes les plus vulnérables comme les personnes âgées, femmes et enfants mais aussi la réticence des gouvernements locaux et des autorités traditionnelles à coopérer avec les organisations nationales.

La plupart des participants déclarent que le manque de présence de l'ONU entrave voire paralyse leurs capacités à mettre en œuvre leurs projets. Ils considèrent la présence de l'ONU dans des environnements complexes et non sécurisés comme un élément rassurant.

En l'absence de présence de l'ONU, la plupart des organisations nationales font valoir qu'ils ont besoin de formation, de soutien logistique et de personnel afin de continuer d'atteindre les groupes dans les zones les plus touchées.

Un nombre important de participants insistent également sur le fait qu'une plus grande attention doit être accordée à leur sécurité et que des compensations (comme la hausse des salaires) doivent être introduites pour les organisations travaillant dans des environnements difficiles. La plupart des organisations nationales soulignent le fait que le HCR doit être plus présent dans un rôle de médiateur entre les organisations

nationales et les gouvernements afin de veiller à ce que les acteurs humanitaires restent neutres et fournissent leurs services sans discrimination.

Question 2)

Comment les institutions des Nations Unies peuvent-elles simplifier leur façon de collaborer avec les organisations locales et nationales ? Veuillez faire 3 suggestions simples qui feront la différence vis-à-vis de la performance des organisations locales dans votre domaine.

Les principales suggestions sont :

- a) la simplification des formalités administratives ; la plupart des organisations nationales reprochent au système des Nations Unies sa bureaucratie complexe et souhaite une simplification et une harmonisation de cette dernière.
- b) Une amélioration de la communication avec les organisations nationales et locales et une reconnaissance de leur compétence ; un nombre important d'organisations se plaint d'avoir un accès limité aux agences de l'ONU. Les organisations nationales proposent la création d'un point focal UN qui faciliterait l'accès aux agences des Nations Unies.

De nombreuses organisations nationales soulignent également que les agences de l'ONU doivent être plus respectueuses de leur culture et de leurs compétences locales.

Certaines organisations sont favorables à plus de suivi mais à moins de surveillance.

En ce qui concerne la communication, un certain nombre d'organisations souhaitent que les agences de l'ONU soient plus proactives dans la création de plates-formes de communication locale permettant aux organisations locales, nationales et internationales d'interagir d'une manière plus harmonieuse.

Question 3)

Est-ce que les organisations ont des besoins spécifiques en termes de capacités pour mettre en œuvre les activités du HCR ? Quelles sont les initiatives individuelles prises par les organisations pour renforcer leurs capacités dans les domaines identifiés ? (Veuillez citer au maximum 3 besoins importants)?

Les principaux problèmes identifiés par les organisations sont les suivants:

- a) Les contraintes financières et logistiques:

Un certain nombre d'organisations déclarent que le manque de capacité financière peut être une contrainte dans leur mise en œuvre des programmes et dans leur partenariat avec le HCR.

Quelques organisations mentionnent que la différence de traitement des coûts de gestion administrative entre les organisations nationales et internationales a un impact négatif sur la pérennité des organisations nationales.

Certaines organisations notent que le manque de ressources financières limite leurs performances et ne permet pas de satisfaire l'ensemble des besoins des personnes dont ils ont la charge.

Certains participants déclarent avoir des capacités logistiques réduites et un besoin en matériel et en véhicules

b) Formation:

La majorité des participants souligne le besoin impérieux de formation dans les domaines de la gestion des programmes et des opérations.

L'accent est mis en particulier sur la gestion financière, la rédaction de propositions et la rédaction de rapports et sur la création de campagne de sensibilisation.

Un certain nombre d'organisations souligne la nécessité de recevoir un soutien et une formation pour renforcer de leur capacité à collecter des fonds localement.

Certaines organisations ont mis en place des initiatives visant au développement des capacités de leur personnel à travers différents types de formation et à l'aide de création de réseaux.

Question 4)

Votre agence est un partenaire d'exécution d'une Organisations Internationales (OING) ou partie d'un programme commun? Si oui, lesquels? Décrire les activités de renforcement des capacités résultant de cette relation. Si non, quelles sont vos attentes organisations d'une OING en termes de soutien au développement des capacités de votre organisation? Fournir 3 des domaines les plus essentiels, où les OING peuvent être utiles?

La moitié des organisations faisant partie d'un programme conjoint avec une organisation internationale sont impliquées dans des activités de renforcement des compétences.

Les 3 domaines identifiés où les OING peuvent être utiles sont les suivants;

- a) le soutien technique et logistique sur des questions telles que le risque et la gestion des catastrophes, de l'eau et la santé.
- b) le développement des compétences de formation sur la gestion de projet
- c) l'amélioration des capacités des organisations nationales de collecte de fonds locale